

Atelier n°3

ALCOTRA – Obstacles transfrontaliers Synthèse des deux cas pratiques

Date : 27/01/2026 – Document de restitution en français

Ce document restitue l'intégralité des contributions des participants, traduites et réorganisées par grandes thématiques, avec un positionnement temporel (court, moyen, long terme). Le contenu de fond est conservé à l'identique des contributions récoltées.

Logique de classement temporel (commune aux deux cas)

Horizon	Définition
<i>Court terme (0–6 mois)</i>	Leviers immédiats et opérationnels, ne nécessitant pas de changements législatifs lourds.
<i>Moyen terme (6–18 mois)</i>	Alignement progressif : coordination, études, outillage commun, investissements ciblés, pilotes.
<i>Long terme (18 mois et +)</i>	Architecture structurelle : gouvernance transfrontalière, harmonisation durable des données, grands investissements, évolutions d'urbanisme/tourisme.

CAS 1 – Ressource en eau : Haut Val de Suse – Briançonnais

1) Obstacles identifiés (synthèse)

- ❖ Asymétries de besoins et d'usages (modèles agricoles différents de part et d'autre de la frontière).
- ❖ Manque de données comparatives fiables et méthodes d'évaluation hétérogènes.
- ❖ Communication insuffisante, obstacles linguistiques et difficulté à identifier les organismes compétents.
- ❖ Absence d'un organe de gestion transfrontalier local dédié à la ressource eau.
- ❖ Cadres juridiques et institutions territoriales différents (France/Italie) pour la gestion de l'eau.
- ❖ Information insuffisante des populations sur les règles de l'autre côté de la frontière (rumeurs, tensions).

2) Solutions par grandes thématiques & horizons

Thématique	Court terme (0–6 mois)	Moyen terme (6–18 mois)	Long terme (18 mois et +)
A. Sensibilisation, information & communication	<ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation bilingues (population, touristes). Expliquer clairement les solutions envisagées. Informier sur les règles en vigueur de l'autre côté pour éviter rumeurs et tensions. 	<ul style="list-style-type: none"> Campagnes locales récurrentes pour l'usage responsable. Calendrier bilingue et conjoint des contraintes (restrictions, tours d'eau, débits réservés). Événement culturel/éducatif transfrontalier ('Fête de l'eau'). 	<ul style="list-style-type: none"> Communication continue sur les résultats et impacts, avec implication durable des acteurs publics et des habitants.
B. Données, études, diagnostic & observatoire	<ul style="list-style-type: none"> État des lieux des projets antérieurs (capitalisation). Évaluation des besoins hydriques par type d'usage (eau potable, agriculture, tourisme, environnement). 	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic partagé et observatoire conjoint ; tableau de bord commun de suivi. Études transfrontalières pour dimensionner les infrastructures de collecte/stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données uniformisée et partagée (formats, référentiels, protocoles).
C. Gouvernance & coordination transfrontalière	<ul style="list-style-type: none"> Temps d'échange impliquant les autorités locales compétentes. Rencontres régulières entre autorités de l'eau FR/IT. 	<ul style="list-style-type: none"> Lister les problèmes prioritaires et expérimenter des pilotes transfrontaliers. 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil de l'eau transfrontalier associant habitants, acteurs économiques et institutions. Organisme transfrontalier de gestion; côté Italie, s'inspirer d'outils français (ex. CLE, syndicats de rivière).
D. Gestion de la demande & régulation des usages	<ul style="list-style-type: none"> Tours d'eau coordonnés ; plages horaires d'ouverture/fermeture. Interdictions ciblées en période de tension (irrigation diurne, piscines privées, lavage de véhicules). Ajustements partagés des débits écologiques (débits réservés). 	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'actions commun et outils d'évaluation partagés pour piloter restrictions/assouplissements. 	<ul style="list-style-type: none"> Plan commun de consommation/restriction ciblant les secteurs à forte consommation ; possibles ajustements d'urbanisme/tourisme.
E. Agriculture & irrigation	<ul style="list-style-type: none"> Soutien agricole d'urgence en cas d'épisode critique. 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de systèmes d'irrigation plus efficaces ; mesure fine des besoins par filière. 	<ul style="list-style-type: none"> Réutilisation des eaux usées traitées ; approche multi-usages de l'eau (irrigation, potable, écologie, tourisme).
F. Infrastructures hydrauliques & résilience	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des pertes en réseau (réparation des fuites prioritaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Planifier et démarrer des retenues/bassins à la ferme ; suivi des nappes et gestion des volumes des retenues. 	<ul style="list-style-type: none"> Bassins de collecte (communs ou distincts) ; renforcement de la résilience des systèmes hydriques face aux pénuries récurrentes.

G. Capitalisation & bonnes pratiques

- Recenser et capitaliser les projets pertinents.
- S'inspirer de projets ALCOTRA (ACLIMO, SE.TE, Goccia a Goccia).
- Étudier MOUNT RESILIENCE (Programme Espace Alpin) et adapter les pratiques au contexte local.
- Ne conserver que ce qui fonctionne (boucle d'apprentissage, généralisation des solutions efficaces).

CAS 2 – Compétences / métiers de la montagne : reconnaissance FR–IT

1) Obstacles identifiés (synthèse)

- ❖ Langue, traduction, compréhension : intitulés et parcours rédigés dans une seule langue ; incompréhension d'annonces ; niveau de français possiblement insuffisant.
- ❖ Cadres & procédures : réglementations différentes pour la validation des diplômes, acquis et expériences ; intitulés hétérogènes entre systèmes FR/IT.
- ❖ Confiance & vérifiabilité : absence de traduction certifiée ou de validation officielle ; difficulté à vérifier les expériences ; doutes sur la motivation.

2) Solutions par grandes thématiques & horizons

Thématique	Court terme (0–6 mois)	Moyen terme (6–18 mois)	Long terme (18 mois et +)
A. Langue, traduction et communication	<ul style="list-style-type: none"> Service de traduction pour candidats et employeurs. Fiches métiers partagées. Outils d'évaluation du niveau de langue et sessions d'amélioration. Fiches 'territoires' pour comprendre le terrain d'exercice (réglementations, risques, usages). 	<ul style="list-style-type: none"> Tester ces outils sur des territoires transfrontaliers pilotes et itérer. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la traduction certifiée (CV, pièces) dans une offre pérenne portée par une structure transfrontalière.
B. Transparence diplômes/certifications & information sur le marché de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des CV via un forum/site officiel de mise en relation. 	<ul style="list-style-type: none"> Bourse de l'emploi FR/IT avec ateliers de mise en relation et renforcement de la confiance. Liste des certifications/titres requis (métiers les plus répandus) – référentiel comparatif simple. 	<ul style="list-style-type: none"> Forum transfrontalier de l'emploi récurrent (guichet, traduction certifiée, vérification des références, outils de validation).
C. Validation des acquis et reconnaissance des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Pré-diagnostic VAE pour identifier compétences reconnues/manquantes (adossé aux fiches métiers). 	<ul style="list-style-type: none"> Passerelles pour valider les acquis et l'expérience ; parcours de formation transfrontaliers avec systèmes de validation partagés ; phase test des outils d'embauche. 	<ul style="list-style-type: none"> Service de validation des compétences FR–IT ; schéma de certification transalpin incluant CQP et titres.
D. Formation continue & montée en compétences	<ul style="list-style-type: none"> Kits d'auto-formation courts (sécurité, environnement montagnard, relation client, vocabulaire pro bilingue). 	<ul style="list-style-type: none"> Parcours transfrontaliers ciblant les écarts identifiés ; rencontres des organismes emploi/formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Formations continues pérennes, autonomes financièrement, alignées sur le schéma FR–IT.
E. Gouvernance & coopération institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre transfrontalière des organismes de l'emploi/certification pour prioriser les métiers cibles et coordonner les étapes. 	<ul style="list-style-type: none"> Banc d'essai des outils (bourse, VAE, traduction, référentiels) suivi par un comité FR–IT. 	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnaliser la reconnaissance : projet de gouvernance type VA.COM.SI ; système de reconnaissance des parcours d'études dans les deux pays ; implication de France Compétences, du ministère de l'Agriculture et des branches professionnelles pour les CQP.